

Procès de Houria Bouteldja et désinformation

écrit par Christine Tasin | 17 octobre 2012



Nous avons été scandalisés de la décision des juges toulousains l'année dernière qui avaient décidé d'acquittter [celle](#) qui appelle les Français d'origine à se mettre à genoux devant les « Indigènes de la République » sauf à encourir le pire.

Nous avons été rassurés de savoir que l'Agrif **ET** le parquet faisaient appel de la décision.

Nous sommes ravis de voir le réquisitoire du Procureur qui a appelé à des sanctions proportionnelles à la gravité des faits.

Et nous constatons, comme le fait l'Agrif dans le [communiqué](#) ci-dessous, l'absence d'objectivité des journalistes de France 3. Nous savons que « Radio Paris mentait pendant la seconde guerre mondiale. Nous savons que Radio Paris de 2012 collabore étroitement lui aussi avec l'ennemi. Il nous appartient d'informer le maximum de gens sur cette réalité et les encourager à aller s'informer sur les sites de réinformation.

Procès Houria Bouteldja : désinformation sans vergogne sur France 3, communiqué de l'Agrif

Après un stupéfiant jugement idéologique déboutant en première instance l'Agrif de ses poursuites contre la raciste Houria Bouteldja pour ses propos où elle qualifiait les « blancs » de « sous-chiens » à « éduquer » s'est tenu ce 15 octobre le procès devant la Cour d'Appel de Toulouse tant à l'initiative du Ministère Public que de l'Agrif.

Après les plaidoiries des avocats de l'Agrif et avant celle de celui de la prévenue, madame l'Avocat Général a démontré la culpabilité d'Houria Bouteldja et requis très fermement sa condamnation par « une amende adaptée à la gravité des faits ».

À FR3, par un procédé atténuatif et de déformation des mots on a rapporté cela comme étant la demande d'une amende « légère »(sic).

Rien n'a été dit des graves motivations de ces réquisitions de condamnation. Bien au contraire, on a martelé à France 3 que madame Bouteldja était une « militante antiraciste » au mépris du fait qu'elle est une agitatrice islamo-révolutionnaire et raciste lançant sans cesse son venin contre la France, son mouvement le PIR se félicitant entre autres de la « victoire » du Viet-Minh communiste à Dien Bien Phu contre notre armée. Suivie on le sait de la « rééducation » de nos soldats, exterminés à plus de 70%.

À FR3 on a répété que l'Agrif était une association « proche de l'extrême droite » selon un procédé classique de discrédit par les courroies de transmission de l'extrême gauche.

Bernard Antony a toujours refusé catégoriquement ce positionnement imputé en vrac, au mépris de toute objectivité, à des personnes et mouvements ne défendant ni les mêmes idées ni les mêmes valeurs.

Rien ne relève dans ses idées et sa foi d'un quelconque extrémisme.

Président par ailleurs de Chrétienté-Solidarité Persécutions et aussi du Cercle d'Amitié Française Juive et Chrétienne, Bernard Antony était encore ce 13 octobre à Paris pour une veillée de solidarité avec les chrétiens persécutés, soutenu

par plusieurs évêques et entouré de centaines de catholiques et autres chrétiens, coptes, orthodoxes, protestants, de toutes origines ethniques, africaines, arabes, asiatiques, souvent musulmans convertis à la foi du Christ, comme il l'a été dans des réunions dans les quartiers de Toulouse avec son frère dans la foi et l'action, le pasteur Saïd Oujibou qui a envoyé au tribunal une émouvante lettre de soutien total à l'Agrif.

À FR3 une grande place a été donnée à l'islamiste Houria Bouteldja et à ses amis qui avaient vociféré leurs menaces contre le président de l'Agrif venu seul avec ses avocats. Pas un mot n'a été retransmis sur les propos de ce dernier, de refus de la guerre de race et de religion à laquelle ne cesse d'appeler la conquérante Houria Bouteldja employée par l'Institut du Monde Arabe et donc payée par les impôts de tous.

L'Agrif informe également que, ce mois d'octobre 2012, au tribunal de Paris a été mis en examen pour racisme le principal idéologue conseiller de madame Bouteldja, le soi-disant sociologue Saïd Bouamama, auteur du livre « Nique la France ».